

LA DÉPÊCHE AVEYRON

NOTEZ-LE

URSSAF. L'URSSAF de l'Aveyron informe qu'une adresse mail unique est désormais disponible pour échanger et apporter une réponse adaptée à chaque situation: www.contact.urssaf.fr. Elle rappelle ses horaires d'accueil au 9, avenue de Bourran, 12031 Rodez Cedex 9, du lundi au vendredi, de 8 heures à 18 h 30.

EN BREF

Patrice Thébaud aux énergies renouvelables



Patrice Thébaud est un photographe qui vit et travaille en Aveyron, à Marcillac plus précisément. Patrice Thébaud montre en ce moment, entre autre, à Millau, dans la manufacture Causse gantier, chez Gérard Boissins, jusqu'en avril prochain, des photos en relation avec ce lieu. Également, Patrice Thébaud participe à la revue « Tocade », fraîchement émolue.

Il présente aussi une exposition de photos dans le hall d'entrée du Salon international des énergies renouvelables à Paris. Ce salon a lieu depuis ce lundi 17 et jusqu'à ce mercredi 19 novembre, au CNIT à la Défense. Cette exposition de Patrice Thébaud est composée d'une série de vingt photos d'éoliennes.

En ce moment, il existe une actualité parisienne remarquée d'Aveyronnais avec donc cette proposition de Patrice Thébaud ajoutée à la scénographie d'Olivier Doujou, au Salon du livre pour la jeunesse, à Montreuil, dans une semaine.

Football: RAF-Balma samedi

Le septième tour de la Coupe de France, qui opposera le RAF à Balma, se jouera samedi 22 novembre, à 20 heures. Tarif unique: 10€ (gratuit pour les moins de 16 ans, debout). Réservations des places pour les abonnés, mercredi, de 9 heures à 12 heures, à Vabre; vente des places au public, jeudi, de 16 heures à 19 heures, à Vabre; stade Paul-Lignon, ouverture de la billetterie samedi, de 10 heures à 12 heures et à partir de 17 heures.

Énergies renouvelables

L'espace info énergie de l'Aveyron propose de découvrir, samedi 22 novembre, des réalisations faisant appel aux énergies renouvelables et à du matériel performant. Une visite d'une maison en brique monomur, matériaux d'isolation naturels, poêle à inertie, chauffe-eau solaire, récupération des eaux de pluie, est proposée à 10 heures; à 14 heures, chauffage solaire.

Le nombre de places est limité à vingt personnes. Inscriptions obligatoires auprès de l'espace info énergie, au 05 65 68 06 41, ou de l'ADIL, au 05 65 73 18 00.



La communauté scientifique est ulcérée de voir l'herbier du XIXe siècle quitter la France. Photo DDM.

Patrimoine. Le monument botanique d'Antoine Bras acquis aux enchères par une institution européenne. Herbier vendu : l'émoi général

Pourquoi le monument botanique qu'est l'herbier du XIXe siècle d'Antoine Bras (105 classeurs) va-t-il quitter la France? Il a été acquis aux enchères par un professeur d'une institution européenne pour 15 200 € (lire encadré). La communauté scientifique est aujourd'hui en émoi. « Je suis très amer. Si je reste fier d'être botaniste, je ne suis plus très fier d'être français », écrit Christian Bernard (auteur aveyronnais de « Flore des Causse ») sur le site Tela Botanica, le réseau des botanistes francophones.

Un réseau qui, devant ce *casus belli*, réfléchit à la possibilité de surenchérir systématiquement à l'avenir, avec la participation financière de ses 8 000 membres. « Je regrette que cette partie du patrimoine quitte l'Aveyron », affirme Jean-Claude Luche qui avait mandaté Jean Delmas pour acquérir l'herbier (lire ci-dessous). « Je suis très déçu que cette collection échappe aux collectivités aveyronnaises et surpris de la façon dont cela s'est passé. On n'a même pas eu le temps de préempter » souligne Serge Roques, maire de Villefranche qui avait missionné une de ses adjointes. « La

commune de Villefranche acceptait de compléter l'enchère du conseil général à hauteur de 6000€. L'enchère finale s'est faite juste au dessus. Il nous manquait un millier d'euros » indique-t-il.

RECOURS

Toutefois, ce n'est pas d'avoir manqué de peu l'achat qui irrite le plus l' élu (« Un investisseur privé était prêt à aller beaucoup plus haut. Nous n'aurions pas pu suivre »), c'est surtout l'intime conviction que cet herbier appartenait à la société des Amis de Villefranche. « Nous avons recueilli beaucoup de témoignages, dignes de foi, qui vont dans ce sens. Il avait été mis en dépôt dans un château voisin. (Le Garriguet? N.D.L.R.). La collection se compose de l'herbier vendu, plus des herbiers complémentaires. » Serge Roques ne cache pas qu'il

fait étudier un éventuel recours en justice. « Cette affaire pose beaucoup de questions. Il y a un manque de clarté ».

Autre recours en justice possible: celui du représentant du laboratoire pharmaceutique qui estime que son enchère n'a pas été prise en compte à temps par le commissaire-priseur. « Nous ne sommes pas encore décidés. Nous étudions la question », indique-t-il. De son côté, Gilles Thébaud, conservateur de l'institut des herbiers universitaires de Clermont-Ferrand est très amer: « Nous mettons nos recherches sur internet. En mettant l'herbier en ligne, plusieurs groupes de chercheurs allaient se constituer ». Il estime que « la vente est entachée pour trois raisons ». Il pointe « l'incompétence en botanique de l'experte », « le doute sur la propriété de l'herbier », et « une irrégularité de la

vente ». « Devant la gravité de cette situation, qui se traduit par le départ de France d'un patrimoine scientifique majeur pour la région, mémoire de la biodiversité de l'Aveyron, notre Institut s'associera à toute démarche collective susceptible de contester cette vente et de réintégrer cet herbier en France et dans le réseau des collectivités et botanistes œuvrant pour l'étude et le suivi de la biodiversité du Massif Central ». Pascal Falabrègues conteste formellement toute irrégularité: « Je précise très fermement que l'adjudication était prononcée, le marteau était retombé et le mot adjugé clairement entendu quand une personne s'est manifestée dans la salle. Le crieur, dont la fonction est de repérer les enchères, était présent et proche de cette personne ».

B.-H. Saint-Paul et Guy Labro

«L'herbier sera accessible», promet le mystérieux acheteur

Qui est donc le mystérieux acheteur? Selon le commissaire priseur Pascal Falabrègues, il s'agit d'un professeur étranger représentant une institution européenne dans un pays limitrophe qui ne serait pas de sa nationalité. « Il m'a indiqué que l'herbier sera accessible aux étudiants et aux chercheurs. C'est justement pour éviter que l'herbier soit acheté par un particulier et qu'il reste dans le domaine public, qu'il a donné un ordre élevé à 15 200€. Il a décidé de communiquer en temps voulu ».

Êtes-vous choqué par le départ de cet herbier à l'étranger?

Réagissez à l'actualité



www.madepeche.com

Droit de préemption : un acte manqué?

Tout semblait pourtant avoir été préparé: Gilles Thébaud était présent; tout comme un laboratoire pharmaceutique régional en relation avec l'institut de botanique de Montpellier.

« L'institut de Clermont est spécialisé dans la flore du Massif Central. Mais nous étions prêts à mettre nos locaux à leur disposition pour le conserver provisoirement ou à plus long terme », explique Joël Mathez, ancien directeur du service de l'Herbier de l'institut de botanique de Montpellier.

De son côté, le conseil général de l'Aveyron avait mandaté Jean Delmas, conservateur des archives départementales mais surtout fonctionnaire d'État bénéficiant du droit de préemption cette fois pour le compte du conseil général. « Nous étions d'accord pour



Jean Delmas avait mandaté le conseil général. DDM, archives.

que ce soit le conseil général car notre budget était limité à 10000€, indique Gilles Thébaud. Ce droit de préemption doit être exprimé au moment de l'adjudi-

cation et l'État a ensuite 15 jours pour le confirmer. Mais samedi, le droit de préemption n'a pas été exercé. « Il ne suffit pas de préempter, faut-il aussi avoir les crédits »,

avait avancé Jean Delmas, samedi, à l'issue de la vente.

« Le mandat était plafonné. En tant que collectivité nous sommes tenus de fixer une fourchette de sommes. Le plafond a été dépassé car on ne pensait pas que les enchères iraient aussi haut. C'est l'argent du contribuable », souligne Jean-Claude Luche.

Selon le ministère de la Culture, interrogé hier, on peut faire valoir un droit de préemption sans plafond. Quand bien même: le plafond initial du mandat aurait-il pu être augmenté? Sans doute oui. « J'avais estimé cette vente entre 5 000 € et 20 000 €. Ma femme l'avait estimée entre 15 000 € et 20 000 €. C'est ce que j'avais dit à Jean Delmas et René Quatreffages », précise Pascal Falabrègues.

B.-H. S.-P.

NOTEZ-LE

Récupération de points. Le prochain stage de récupération de points du permis de conduire, organisé par l'Association nationale pour la promotion de l'éducation routière, aura lieu à La Primaube, les 5 et 6 décembre. Pour tous renseignements et inscriptions, contacter l'ANPER au numéro vert 0800 800 108.

EN BREF

À la découverte de la faune aveyronnaise

Pour la première fois de son histoire, le département de l'Aveyron dispose d'un état des lieux de sa faune des vertébrés. Cet état des lieux se trouve sous la forme d'un ouvrage intitulé « Faune sauvage de l'Aveyron: Atlas des vertébrés », qui vient de sortir dans les librairies. Il est le fruit d'un travail de 150 bénévoles de la LPO Aveyron en partenariat avec l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCF) et la fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FDPPMA). C'est une synthèse qui regroupe 400 espèces recensées grâce à près de 270 000 données recueillies durant quatorze ans avec un travail de rédaction qui a duré quatre ans.

Pour mieux faire connaissance avec certaines de ces espèces comme la truite commune, le pélobate cultripède, la huppe fasciée, les vautours, la loutre d'Europe ou le lézard vert occidental... la LPO Aveyron et ses partenaires (ONCF, FDPPMA) vous proposent de venir découvrir cette faune lors de diaporamas-conférences à plusieurs endroits du département:

- Rodez: vendredi 21 novembre, salle Saint-Éloi, à 20 h 30. Contact: 06 65 27 92 19;
- Millau: samedi 22 novembre, salle de la Menuiserie, à 20 h 30. Contact: 06 89 28 31 07;
- Saint-Affrique: vendredi 21 novembre, salle du Caylus, à 20 h 30. Contact: 05 65 62 58 09;
- Villefranche-de-Rouergue: vendredi 21 novembre, amphithéâtre domaine de Laurière, à 20 h 30. Contact: 05 65 45 35 64;
- Decazeville: samedi 22 novembre, salle de réunions n. 6, immeuble André-Cayrol, esplanade Jean-Jaurès, à 14 heures. Contact: 05 65 63 40 68;
- Laguiole: samedi 22 novembre, salle des fêtes, à 20 h 30. Contact: 06 84 39 32 17;
- Sévérac-le-Château: samedi 22 novembre, office de tourisme, à 21 heures. Contact: 06 10 98 00 53.

Concours de tarot

Le club Aveyron tarot organise, le vendredi 24 novembre, à 20 h 30, un concours en donnes libres. Rendez-vous aux Costes-Rouges, 17 bis, rue des Fauvettes à Onet-le-Château.

Exploitations agricoles

Aujourd'hui, à 9 heures, Vincent Bouvier, préfet de l'Aveyron, installera le comité départemental de suivi des exploitations agricoles en difficulté, conformément aux directives données dans le cadre du plan d'urgence pour l'agriculture. Cette réunion aura pour objet de présenter les dispositions de ce plan aux partenaires locaux. Elle se tiendra en présence des représentants du conseil général, de la chambre d'agriculture, de la trésorerie générale...

